

Parole d'Expert



Juin 2008

**La mise en réseau des cabinets
d'expertise comptable**

La mise en réseau de cabinets d'expertise comptable

Pour un cabinet isolé, la concurrence se renforce de jour en jour. Les réseaux et les intégrations sont de plus en plus fréquents sur le marché. Par ailleurs, les effets de la déréglementation amènent de nouveaux acteurs sur ce marché : les centres de gestion, les sociétés informatiques qui tentent d'offrir de plus en plus souvent des solutions comptables. « Face au poids pris par les leaders de la profession au cours des dernières années et à la montée en puissance des demandes globales de la part des entreprises, nombre de cabinets indépendants ont fait le choix d'unir leurs forces au sein de groupements »¹. Le regroupement de cabinets offre ainsi aux experts comptables la possibilité de se fédérer, de mutualiser leurs moyens. A l'heure où la profession comptable s'ouvre à une démarche de communication individuelle, les partenariats, les réseaux ainsi que les groupements de cabinets se multiplient, comme le démontrent l'étude réalisée par le conseil supérieur de l'ordre des experts comptables en collaboration avec l'institut Ifop².

Aucun réseau	Réseau International	Réseau National	Réseau International & National
--------------	----------------------	-----------------	---------------------------------

¹ Source : Etude Xerfi 700, Expertise comptable et audit – Mars 2005

² Source : Etude comparative de la gestion des cabinets d'expertise comptable de 1 à 50 salariés – Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables – Observatoire Economique – Mai 2006

2004	91%	1%	4%	4%	100%
2006	87%	2%	7%	4%	100%

Nous constatons que la proportion de cabinets adhérents à un réseau demeure faible puisque cela représente 13 % des cabinets en 2006. Néanmoins, une progression de près de 45 % est enregistrée pour la période concernée.

Après une période de développement continue de la profession comptable, le marché traditionnel de l'expertise comptable se stabilise au profit d'un développement sur des compétences davantage axées sur des **missions de conseil**.

Cette évolution est essentiellement liée à la formation des chefs d'entreprises. En effet, ces derniers attendent de leurs experts comptables un réel accompagnement lors de leurs orientations stratégiques. La simple production d'états financiers et fiscaux en fin d'exercice comptable ne suffit plus à apporter une **valeur ajoutée** à nos clients. Le constat et l'analyse du passé constituent bien une base de travail mais les clients aspirent à un véritable **partenariat stratégique** où la réactivité, l'anticipation et le conseil sont au cœur de leurs attentes. La demande évolue ainsi vers une pluralité de conseils et de services. Par conséquent, les missions traditionnelles deviennent désormais des missions connexes plus orientées vers le respect des obligations légales. La **pluridisciplinarité** est devenue progressivement le maître mot, la condition *sine qua non* au

développement des cabinets quelles que soient leurs tailles.

Cette révolution de notre corps de métier encourage l'expert comptable, afin de développer son cabinet et de réagir favorablement à cette demande, à instaurer de plus en plus ces types de missions de conseil. Ces choix nécessitent des investissements importants en matière d'outils informatiques, de recrutement de collaborateurs de plus en plus compétents puisque leur domaine d'intervention s'élargit. Ces problématiques, outre celles liées aux travaux comptables de base, conduisent les professionnels de la comptabilité à bien s'entourer afin de répondre efficacement aux clients. Par ailleurs, la concurrence de plus en plus forte incite le professionnel à se réorganiser afin de se différencier et ainsi disposer d'un **avantage concurrentiel**. « La stratégie gagnante est celle où l'adéquation entre atouts de l'entreprise et besoins des clients est supérieure à celles des concurrents ».³

L'expert comptable dispose d'un avantage certain puisque, de par sa position privilégiée au sein de l'entreprise, il détecte

rapidement les dysfonctionnements et, par conséquent, anticipe les besoins du chef d'entreprise en matière de conseil. Par ailleurs, sa formation initiale lui permet de répondre favorablement aux sollicitations de plus en plus diversifiées.

Les professionnels ont aujourd'hui intégré ces paramètres dans la gestion quotidienne de leurs cabinets. Néanmoins, les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre métier de base, principalement liées à l'évolution de la réglementation en matière fiscale, sociale et juridique, ne nous permettent pas toujours d'adapter nos missions par faute de temps. Pourtant, il relève de notre devoir de conseil d'orienter les chefs d'entreprise dans leurs choix en terme de stratégie organisationnelle, juridique, fiscale et sociale.

Ces changements constituent un véritable **défi** pour la profession et seuls ceux qui sauront s'adapter aux changements survivront ; à cet egard l'intégration à un réseau semble être une solution parfaitement adaptée car elle permet au cabinet, moyennant la mise en œuvre de moyens raisonnables, d'accéder à des moyens puissants et des horizons nouveaux.

³ J. ALLOUCHE & G. SMITH, « Les outils de la décision stratégique ».

Qantea est un réseau d'experts, actifs sur l'ensemble de la France et dont les compétences réunies rayonnent au-delà du territoire identifié « comme comptable ». Pour décider, prévoir et optimiser, des prestations sur mesure sont élaborées pour nos clients avec soin dans les domaines de la protection de l'entrepreneur, du social et de la stratégie financière.

Par un accompagnement très réactif, notre réseau aide ainsi toute l'entreprise à s'inscrire durablement dans une trajectoire de succès.

Près de l'entreprise, proche du décideur.
C'est qantea.

L'ENTREPRENEUR A ENFIN SON RESEAU D'EXPERTS

Cabinets d'Expertise Comptable

Michel DEHORS
Alexis ALVAREZ
Marc PEDUSSAUD
Nicolas LEONEL

Audit Sud Conseil
Zac de l'aéroport
45 rue Jérémy Bentham
34473 PEROLS CEDEX
Tél : 04 67 60 88 60
Fax : 04 67 60 99 16
www.auditsudconseil.com

Pierre ALESSANDRIA
Patrice PERRIN

AT & Associés
39 Boulevard Kennedy
66100 PERPIGNAN
Tél : 04 68 66 06 06
Fax : 04 68 66 05 05
www.atassocies.fr

Philippe DONNADIEU

Audit Sud Associés
1 Rue Joseph Lacroix
30700 UZES
Tél : 04 66 22 00 99
Fax : 04 66 22 92 50
www.auditsudconseil.com

Philippe DONNADIEU

Audit Sud Associés
1 Rue Joseph Lacroix
30700 UZES
Tél : 04 66 22 00 99
Fax : 04 66 22 92 50
www.auditsudconseil.com

Alain BERTHOUD
Alexandre COLDEFY
Antoine CHABALIER

Berthoud et Associés
13 Rue Maurice Bompard
12000 RODEZ
Tél : 05 65 77 28 28
Fax : 05 65 67 42 88
rodez@berthoud-associes.fr

Jean GUILLERMINET
Bernard LAPOUYADE

DGL
2 rue René Gomez
34420 VILLENEUVE LES
BEZIERS
Tél : 05 65 77 28 28
Fax : 05 65 67 42 88
dgl.fr

Cabinet de Conseil

Qantea Conseil
12 rue Louis Breguet
Parc Clément ADER
34830 JACOU
Tél : 04 67 91 24 22
Fax : 04 67 91 24 25
www.qantea.com